

Commission Emploi-Formation Professionnelle :

Le Plan de Formation sur le périmètre national du CE Circulation pour l'année 2017 a été présenté à la commission Emploi-Formation.

Celui-ci définit les orientations de l'entreprise en matière de formation professionnelle pour l'année et établit un prévisionnel du nombre d'heures, de stagiaires et des types de formations dispensées.

Le volume d'heures de formation prévu en 2017 est de 405 210 heures en hausse de 7,25% par rapport au Plan 2016.

Les deux principales typologies légales de formation connaissent des variations : +30% pour l'Acquisition/Entretien/Perfectionnement expliquées par les évolutions règlementaires liées à la Traction électrique, la culture FOH (Facteurs Organisationnels et Humains) et les formations aux nouveaux outils.

A contrario, on observe une diminution de 18% du volume horaire pour l'Adaptation au 1^{er} emploi ; la direction justifiant cette baisse par une « légère régression du nombre d'embauches ».

Le nombre de stagiaires prévu dans cette typologie était, pour le Plan 2016, de 1 583 stagiaires, pour 1 274 en 2017.

Alors que les formations liées à la Promotion augmentent, celles concernant la Prévention/Reconversion et l'Adaptation à un autre emploi chutent même si les volumes d'heures restent relatifs.

Au total, le nombre prévisionnel de stagiaires pour 2017 est de 24 039 stagiaires alors que le plan 2016 en prévoyait 18 555.

Concernant les prévisions par conditions d'organisation, les formations dispensées en centre de formation vont baisser de 7% par rapport à l'année précédente, diminution liée à la baisse des formations 1^{er} emploi ; les formations en salle dans l'établissement progressent de 34% ; le recours à l'extérieur augmente de 62%.

Concernant l'Alternance, quatre offres de formation sont proposées dans le cadre de dispositifs pilotés : OCF (Opérateur Circulation Ferroviaire), ATEF (Agent de Transport Exploitation Ferroviaire), Licence Pro et Ingénieur.

Commission égalité professionnelle :

L'accord d'Entreprise en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité s'applique à tous les agents du GPF. Le bilan et le suivi de cet accord sont assurés au niveau national (CCGPF Comité Central du Groupe Public Ferroviaire) puis déclinés au sein de chaque Comité d'Etablissement.

La commission mixité du CE Circulation s'est réunie le 06 septembre 2016, pour la 1^{ère} fois depuis la création du CE Circulation. Les représentantes de la Direction (Direction SNCF Réseau et Direction Métier Circulation) nous ont présenté en séance différentes actions :

- la création d'un correspondant par métier et la désignation de 16 correspondants, un par EIC (EIC NPCP : Caroline DUQUENOY ; EIC LORCA : Fanny BASTAILLE ; EIC ALSACE : Hélène ZIMMER ; EIC Normandie : Marie Le BERVET ; EIC BZH : Sandrine LEPEROUX ; EIC PDL : Romain DAVID ; EIC CENTRE : Corinne VEDY ; EIC BFC : Emeline ATTARD ; EIC MPY : Marc TISSANDIER ; EIC APC : Virginie CANIVENQ ; EIC LIMOUSIN : Karine LABARSOUQUE ; EIC RAL : Audrey PERRUSSET ; EIC ALPES : Stéphanie VEROLLET ; EIC PACA : Isabelle COSNIER ; EIC LR : Séverine DEMONTROND ; EIC AUVERGNE : Céline CHATARD) pour former un réseau afin de faire un travail de sensibilisation, de communication sur le sujet de la mixité (attente de retours du terrain), l'articulation relais/CHSCT étant laissée aux soins de chaque EIC ;
- Présentation de différents guides-livrets pour les managers et pour les relais dans les établissements, permettant notamment l'accompagnement pour les nouveaux embauchés, les alternants...
- Campagne d'affichage sur les comportements : Films, scénettes. (Sensibilisation des CODIR, Comités de Direction, jusqu'à avril 2017).

Dans le contexte particulier de la première année de fonctionnement du CE Circulation, les documents chiffrés qui nous ont été donnés en amont de la réunion concernant les situations comparées femmes/hommes reprenaient tout le périmètre de SNCF Réseau, répondant à une directive de l'EPIC réseau. Nous avons déploré l'impossibilité d'en extraire des analyses précises concernant notre CE circulation.

Nous espérons que l'année 2017 nous apportera les données nécessaires afin de mener des réflexions pertinentes sur les divers sujets concernant notamment le recrutement, les salaires, les horaires décalés, la parentalité, les parcours de carrière, l'articulation vie privée et vie professionnelle et toutes les spécificités de nos métiers...

Nous avons toutes et tous à gagner à lutter contre toutes les formes de discriminations, à faire avancer les mentalités et réduire les inégalités.



Dans le courant du mois d'avril 2017 votre CE Circulation sera doté d'un site internet à partir duquel vous pourrez consulter toutes les documentations et analyses relatives aux sujets économiques du CE et trouver les informations et les liens utiles aux activités sociales et culturelles nationales (CCGPF) et de proximité.

Nous vous tiendrons informés rapidement de sa mise en service.

Les élu(e)s du CE Circulation